

APPEL À PROJETS 2021 FONDATION SOLIDAREN

Vous portez un projet d'utilité sociale utile à la population de Rennes, en lien avec l'hygiène ?

Alors votre projet peut prétendre à un soutien financier de la Fondation SolidaRen !

Date limite de candidature : 13 septembre 2021

La précarité hygiénique est un facteur d'inégalité sociale qui persiste et s'aggrave chez les plus fragiles. Aujourd'hui, ce sont plus de 3 millions de français qui se privent de produits d'hygiène de base faute de moyens financiers suffisants. Ce phénomène est encore plus important pour les femmes, notamment concernant l'accès aux protections hygiéniques qui est rendu difficile ou impossible pour des raisons avant tout financières. Cette situation porte atteinte à leur dignité, constitue un frein à l'insertion de milliers de femmes en situation de précarité et augmente les risques de déscolarisation. C'est un réel enjeu de santé publique et de solidarité.

Présentation de la Fondation

SolidaRen est à la fois un réseau d'acteurs locaux mobilisés dans la lutte contre la précarité à Rennes (Associations, Collectivités, Fondations, Universités.....) et une fondation abritée sous l'égide de FACE (*Fondation Agir Contre l'Exclusion*), reconnue d'utilité publique, pour financer des projets innovants, partagés et solidaires en direction des personnes ou familles les plus en difficulté du territoire rennais.

Pour ce premier appel à projets, la Fondation a décidé de soutenir des projets portant sur la thématique de **"l'accès à l'hygiène pour tous"** Une attention toute particulière sera portée aux projets en lien avec la précarité menstruelle.

Quels sont les objectifs de la fondation SolidaRen ?

- Lutter contre la précarité et contre les situations d'isolement
- Faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de vulnérabilité
- Favoriser l'accès au numérique

Principes de financement

- SolidaRen ne se substitue pas aux Politiques Publiques et au financement des projets par les collectivités
- Les projets sont soumis au Comité Exécutif de la Fondation qui décide ou non de leur financement
- Les projets ont été présentés au préalable lors d'une assemblée plénière SolidaRen qui valide l'intérêt social du projet

- Le soutien financier peut porter sur du fonctionnement, de l'investissement ou de l'ingénierie
- Le soutien financier favorise en priorité les projets dans leur phase d'expérimentation et/ou de lancement, mais n'exclut pas un financement à une autre étape du projet

Critères de sélection

- Projet porté conjointement par au moins deux associations
- Projet destiné en majorité aux Rennais
- En lien avec la thématique
- Caractère innovant du projet
- Participation active des bénéficiaires au montage du projet
- Les bénéficiaires du projet sont majoritairement rennais
- Crédibilité du calendrier
- Les activités ou projets doivent être réalisés avant le 30 mai 2022
- Adéquation entre les ressources et les besoins du projet
- Logique de développement durable et d'éco-responsabilité

Comment participer

Compléter le dossier de candidature et l'envoyer à solidaren@ville-rennes.fr

Calendrier

- 13 septembre : Date limite de candidature
- 17 septembre : Examen des projets par le Comité Exécutif de la Fondation, les projets ne respectant pas les critères d'éligibilité seront écartés.
- 21 septembre : Les projets retenus sont présentés par leurs porteurs en Assemblée Plénière de SolidaRen, occasion de les enrichir.

Résultats

En ligne sur le site de SolidaRen le 15 octobre 2021